

c) Troisième argument : il y a chômeur et chômeur
— Le CNPF explique qu'un travailleur sur deux est reclassé dans le mois où sa demande est déposée ; donc il ne s'agit pas d'un chômeur mais d'un travailleur « en transit ».

Le problème (et cela le CNPF ne le dit pas) c'est que ce « transit » est de plus en plus long : or l'augmentation de la durée moyenne du chômage est un signe incontestable de détérioration du marché du travail. Le pourcentage de demandes d'emploi enregistrées en un trimestre et satisfaites durant le même trimestre était de

61,6 %	au 2ème trimestre	70
56,6 %	au 2ème trimestre	71
48,6 %	au 3ème trimestre	71

— Le CNPF explique par ailleurs que ceux qui sont classés par l'INSEE dans la « Population disponible à la Recherche d'un emploi » ne sont pas des chômeurs car il s'agit d'une « population hétérogène ». Là aussi, l'argument est grossier.

II — Nous sommes en présence d'un marché du travail exceptionnellement actif

a) Premier argument : les offres d'emploi sont importantes

C'est évident, mais cela prouve seulement qu'il y a un problème de qualification professionnelle dont le patronat est responsable.

En Lorraine, les offres sont supérieures aux demandes et pourtant il y a chômage, pourtant les jeunes qui sortent des CET ne trouvent pas de travail.

b) Deuxième argument : notre économie est en mutation rapide

La France évolue vers une économie moderne : il est donc normal qu'il y ait beaucoup de travailleurs en transit. Donc ne nous alarmons pas : la mobilité de la main d'œuvre est un phénomène sain.

Il s'agit là évidemment d'arguments classiques : ceux qui luttent contre les licenciements sont contre la modernisation des entreprises. Ce sont des rétrogrades, etc...

Voici en gros l'essentiel des arguments patronaux à l'heure actuelle. On pourrait trouver d'autres citations croustillantes (Fontanet est une source intarissable sur ce plan...). Nous n'avons reproduit que l'essentiel. Les camarades qui connaissent d'autres textes susceptibles d'être utilisés nationalement pour l'agitation, doivent les envoyer à Paris.

— la poussée démographique jeune s le marché du travail (600 000 entrées en activité en moyenne entre 1962 et 1968 contre 400 000 entre 1954 et 1962).

— la sous-qualification des jeunes et particulièrement des jeunes filles qui les laissent démunis sur le marché du travail même là où les offres sont nombreuses.

III — L'ATTITUDE DE LA CGT

Nous ne reviendrons pas ici sur l'analyse détaillée des positions de la direction CGT, qui avait été faite dans le bulletin ouvrier spécial emploi. Le but est simplement de réactualiser ce qu'on disait en fonction des activités récentes de la centrale. La lecture de sa presse est à cet égard très instructive : lorsqu'on reprend la Vie Ouvrière depuis janvier, on s'aperçoit que l'emploi y a tenu une

place assez grande : au moins un article toutes les semaines. Pourtant les luttes sur l'emploi dans les entreprises y ont tenu une place des plus réduites. Il n'y a eu que deux catégories d'articles, en permanence juxtaposées.

1) les articles généraux sur le chômage ;

2) des listes de licenciements collectifs accompagnées par des listes des manifestations qui ont eu lieu en protestation.

Il faut revenir sur les articles généraux sur le chômage car leur trame est systématiquement la même : il ne s'agit jamais d'articles appelant à la mobilisation contre les licenciements, il s'agit au contraire d'articles expliquant la nécessité de changer de gouvernement.

Après avoir expliqué que le chômage actuel est dû à l'insuffisance du pouvoir d'achat et expliqué l'insuffisance des mesures prises par le gouvernement (développer les investissements), la VO explique :

« Alors où sont les solutions ?

Le remède radical est évident : il ne peut venir que d'un changement de cap complet, par conséquent d'un changement d'hommes et de politique. Mais en attendant, d'autres solutions sont possibles. Celles que la CGT préconise : non seulement les mesures de défense immédiate et notamment l'application exacte des accords sur l'emploi et la formation professionnelle, mais aussi des solutions à plus long terme » (sic) :

- accroître le pouvoir d'achat
- les 40 h, la retraite et la formation professionnelle

VO No 1433
16/2/72

Après avoir expliqué que le chômage est la conséquence du capitalisme :

« Le chômage, produit du capitalisme, aggravé encore par la politique industrielle du capitalisme monopoliste d'Etat sous la houlette actuellement de la Vème République, est-ce dire que les travailleurs ne puissent rien faire pour améliorer la situation avant d'en avoir fini avec le capitalisme ?

Evidemment non. Certes, le remplacement du pouvoir actuel par un gouvernement uni de gauche permettra enfin de s'attaquer sérieusement à cette plaie du chômage et de pratiquer une réelle politique de plein emploi.

En attendant, les travailleurs peuvent lutter efficacement contre le chômage »

On explique ensuite que le chômage a diminué après Mai 68,

« Ce qui prouve bien que la CGT a raison lorsqu'elle affirme que la lutte contre le chômage passe par l'augmentation des salaires » (souligné par nous)

VO No 1438
22/3/72

Suivent ensuite les autres revendications, dans l'ordre :

- retraite ;
- durée du travail ;
- formation professionnelle ;
- pas de licenciement sans reclassement..

Ainsi, deux thèmes sont mis en avant comme primordiaux : pour résoudre le chômage, il faut changer de gouvernement et augmenter les salaires.

Cette attitude est d'ailleurs celle qui est mise en avant dans les luttes : Lorraine, Roussel-UCLAF, etc...